

# Numéros Inami: la clé de répartition inchangée

■ La clé de répartition des quotas entre la Flandre (60%) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (40%) reste la même.

Le gouvernement fédéral s'est accordé jeudi sur le nombre de numéros Inami qui seront octroyés aux nouveaux médecins diplômés en 2022 en maintenant inchangée la clé de répartition des quotas entre la Flandre (60%) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (40%).

La majorité ne suit donc pas la recommandation de la commission de planification de l'offre médicale qui, au début de l'été, avait proposé d'ajuster la répartition à 56,5% pour la Flandre et 43,5% pour la partie francophone afin de tenir compte besoins constatés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'idée, soutenue par la ministre de la Santé Maggie De Block (Open VLD), avait suscité une levée de boucliers en Flandre dans les rangs de la N-VA, mais également auprès du CD&V. Selon l'accord intervenu jeudi, 1 320 numéros Inami seront décernés aux médecins diplômés

en 2022, dont 792 pour la Flandre et 528 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. La commission de planification avait, elle, suggéré 745 attestations pour la Flandre et 575 pour les francophones.

Dans un communiqué diffusé jeudi soir, la ministre De Block justifie pourquoi cette recommandation n'a pas été suivie. *"En Flandre, ce chiffre est légèrement supérieur à celui proposé par la commission de planification car la commission elle-même a indiqué que certaines pénuries menaçaient. La légère augmentation permet d'éviter d'être confronté à un manque de médecins"* (en Flandre).

## "Le MR a cédé au diktat de la Flandre"

*"Tout cela est balayé d'un revers de la main! Je suis étonnée que le MR ait cédé ainsi au diktat de la Flandre"*, a réagi Catherine Fonck (CDH), sur le plateau de "L'invité" (RTBF). Il convient, a-t-elle encore plaidé, de garantir à présent un numéro Inami à tous les étudiants engagés dans la filière médicale, ce à quoi la ministre De Block s'est d'ailleurs publiquement engagée jeudi en échange de l'instauration d'un examen d'entrée à l'entame des études de médecine. (Belga)